

Rapport annuel sur l'aménagement forestier pour 2013-2014

Lire le rapport annuel 2013-14 pour voir comment nous avons géré les forêts (de la Couronne) publiques.

Dans cette page

- | | |
|---|---|
| 1. Aperçu | 9. Industrie forestière de l'Ontario |
| 2. Sommaire exécutif | 10. Chemins d'accès aux forêts |
| 3. Forêts de l'Ontario | 11. Conformité des opérations forestières |
| 4. Perturbations naturelles (feux, intempéries et insectes) | 12. Vérifications indépendantes des forêts |
| 5. Zone de récolte | 13. Certification forestière |
| 6. Volume de récolte | 14. Sciences, recherches et élaboration des politiques |
| 7. Régénération et entretien des forêts | 15. Participation des Autochtones à la gestion forestière |
| 8. Surveillance de l'efficacité en matière sylvicole | 16. Rapport annuel sur la gestion forestière – Mots de conclusion |
-

Aperçu

Ce Rapport annuel sur la gestion forestière, qui est le dix-neuvième du genre, contient de l'information sur les activités de gestion forestière dans les forêts de la Couronne de l'Ontario pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014. Le présent rapport annuel traite principalement des ressources forestières des terres de la Couronne situées dans la zone visée par l'entreprise (ZE). Ce rapport n'englobe pas les programmes du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) qui concernent les terres privées ou les parcs provinciaux.

Le présent Rapport annuel sur la gestion forestière traite des exigences juridiques énoncées dans l'Évaluation environnementale de portée générale sur la gestion forestière des terres de la Couronne en Ontario (MRN-71) du MRNF. C'est le dernier rapport qui sera préparé en vertu de l'Ordonnance déclaratoire MRN-71, étant donné que les futurs rapports le seront tous les deux ans aux termes des Exigences liées à l'évaluation environnementale sur la gestion forestière des terres de la Couronne en Ontario (MRN-75) du MRNF.

Ce rapport est préparé conformément aux principes et à l'esprit de la Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne (LDFC). Il renferme, notamment, un sommaire et une analyse des 42 rapports annuels des unités de gestion.

Pour la version officielle des rapports annuels des unités de gestion, veuillez consulter le site Web consacré à la planification de la gestion forestière : [plans de gestion forestière](#).

Ce rapport contient les plus récentes données et informations disponibles; par contre, des changements pourraient se produire dans les données, puisque des améliorations sont constamment apportées à l'ensemble des données. Le degré de précision des nombres indiqués peut être à l'origine d'erreurs d'arrondi mineures. Les couches spatiales figurant dans le rapport annuel ont fait l'objet d'un certain degré de correction d'erreurs et d'ajustement spatial. Toutes les couches spatiales ont fait l'objet d'une extrapolation logique, et les zones exceptionnellement petites l'ont été vers des zones adjacentes ou ont été supprimées. Par ailleurs, plusieurs couches ont été comparées aux années antérieures et, le cas échéant, le dédoublement comptable a été retiré. L'impact de ces ajustements est tout à fait minime.

Vous pouvez obtenir plus d'information sur les programmes forestiers du MRNF à [Ontario.ca](#).

Sommaire exécutif

Les forêts de la Couronne de l'Ontario sont gérées de façon pérenne afin d'assurer leur vitalité à long terme, tout en revêtant des avantages environnementaux, économiques et sociaux pour la population ontarienne. Le Rapport annuel sur la gestion forestière 2013-2014 fournit de l'information sur le mode de gestion des forêts de la Couronne de l'Ontario, et il résume les activités de gestion forestière pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014. Voici le sommaire des principales activités de gestion forestière pour 2013-2014 :

Perturbations naturelles

- Les perturbations naturelles ont touché 4,0 millions [ha](#)
- Les intempéries et la sécheresse ont frappé 3,5 millions [ha](#)
- Les feux ont ravagé 53 911 [ha](#)
- Les insectes et les maladies ont ravagé 428 641 [ha](#)

Récolte forestière

- La récolte forestière a porté sur 124 967 [ha](#)
- Elle s'est traduite par 13,5 millions de [m³](#) de bois
- Les perturbations naturelles ont été une plus grande entrave que la récolte

Régénération forestière

- Les activités de régénération ont porté sur 192 865 [ha](#)
- 55 202 [ha](#) ont été régénérés artificiellement (plantation d'arbres et ensemencement)
- 51 724 [ha](#) ont été régénérés naturellement
- 49,8 millions \$ ont été consacrés à la régénération forestière

Surveillance de l'efficacité en matière sylvicole

- 173 595 [ha](#) ont été sondés pour la régénération
- 95 % ont satisfait à une norme de régénération acceptable

Industrie forestière

- L'industrie forestière de l'Ontario a enregistré des revenus de 10,5 milliards \$
- Elle représente 43 800 emplois directs
- Les droits à la Couronne ont totalisé 97,7 millions \$
- 45,8 millions \$ versés au Fonds de reboisement

Chemins d'accès aux forêts

- 3 915 [km](#) de nouvelle construction routière
- Contrôles des accès sur 1 118 [km](#)
- 1 004 [km](#) de chemins ont été déclassés
- Financement des routes : 50 millions \$

Conformité forestière

- 2 606 inspections ont été menées

- 2 077 inspections l'ont été par l'industrie forestière
- 529 inspections par le [MNRF](#)
- Taux de conformité de 98 %

Vérifications forestières

- 3 vérifications forestières indépendantes ont été réalisées
- Tous les permis d'aménagement forestier durable ont fait l'objet d'une recommandation de prolongation
- 45 recommandations d'amélioration et 1 pour de meilleures pratiques

Certification forestière

- 28 des 41 unités ont été certifiées
- Aucune nouvelle forêt n'a été certifiée pour la première fois
- Plusieurs unités ont été recertifiées avec succès

Participation des Autochtones à la gestion forestière

- Les communautés autochtones ont contribué aux activités de gestion forestière et de développement économique dans toute la province

Forêts de l'Ontario

Zone Visée par l'Entreprise ou [ZE \(MRN-75\)](#)



L'Ontario s'étend sur une superficie de 107,6 millions d'hectares.

- Les terres publiques couvrent 87 % de la superficie de l'Ontario (93,2 Mha);
- Les forêts recouvrent 66 % de la superficie de la province (71,1 Mha);
- Les forêts productives représentent 52 % du territoire (56,1 Mha); et
- 9,4 % des forêts productives se situent dans les limites de parcs ou de zones protégées actuels ou prévus.

La gestion forestière des terres de la Couronne concerne la zone visée par l'entreprise (ZE), comme définie dans l'Ordonnance MRN-75 (anciennement ZE MRN-71 et la Forêt Whitefeather MRN-74),à savoir, une superficie de 45,0 millions d'hectares de forêts, d'étendues d'eau, de terres humides et d'autres catégories de terres s'étendant à travers tout l'Ontario, de Kemptville jusqu'au lac Red.

Les catégories de terres sont résumées ci-dessous et d'autres détails sont fournis dans le Rapport sur les ressources forestières de l'Ontario 2016 à l'adresse suivante : Ontario.ca.

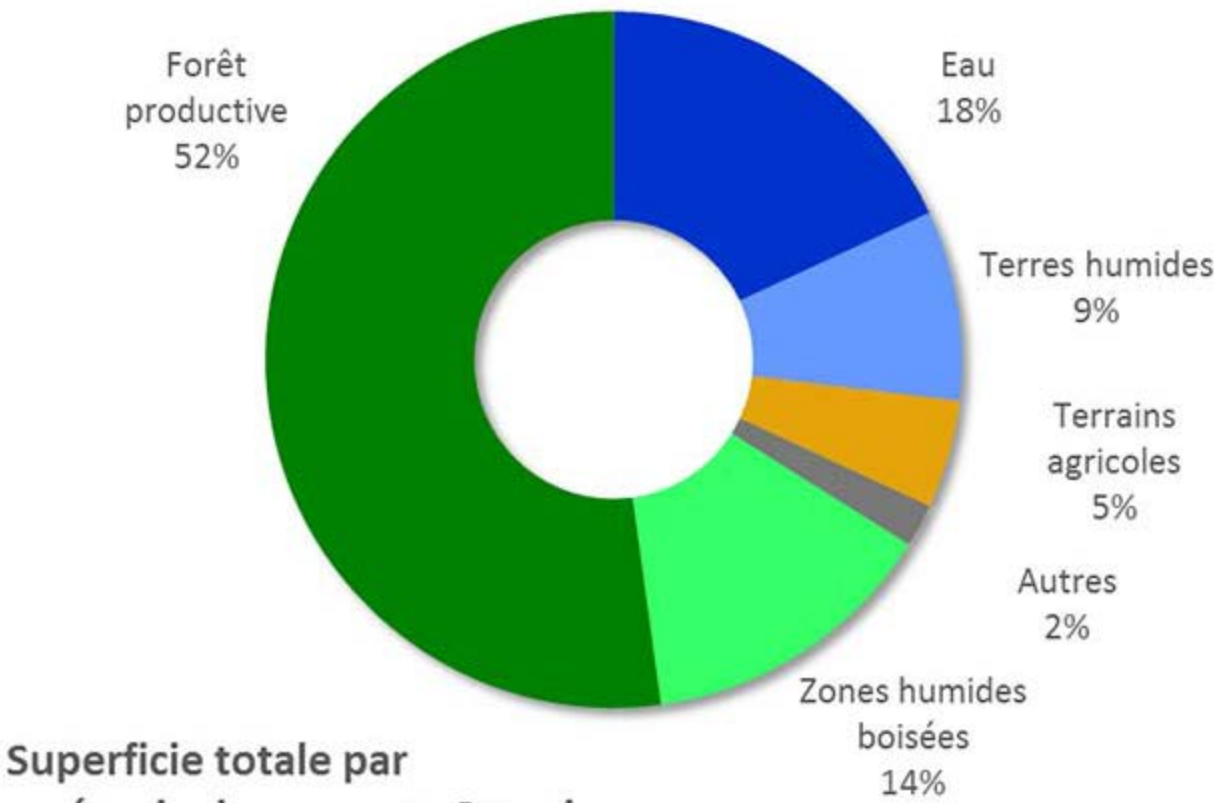
Total de la Superficie provinciale par Catégorie de terres (superficie en hectares)

Catégorie de terres	Couronne	Parcs et zones protégées	Autres	Total
Eau	16 967 051	1 943 058	525 370	19 435 479
Terres humides	8 137 549	1 100 620	239 219	9 477388
Champs/Agriculture	34 434	8 172	5 358 927	5 401533
Autres (à vocation non forestière)	698 842	448 111	993 518	2 140 471
Terres humides boisées	12 685 193	1 202 999	1 083 755	14 971 947
Forêt productive	44 128 288	5 846 953	6 118 363	56 093 603
Total :	82 651 356	10 549 912	14 319 153	107 520 421

Total de la Superficie dans la ZE (MRN 75) par Catégorie de terres (superficie en hectares)

Catégorie de terres	Couronne	Parcs et zones protégées	Autres	Total
Eau	4 623 644	964 341	276 275	5 864 260
Terres humides	296 676	73 119	97 938	467 734
Champs/Agriculture	13 725	1 777	580 291	595 793
Autres (à vocation non forestière)	282 800	83 247	290 591	656 638
Terres humides boisées	1 403 805	190 239	182 483	1 776 527
Forêt productive	27 793 559	3 245 657	4 578 838	35 618 055
Total :	34 414 209	4 558 380	6 006 416	44 979 007

Source: Ressources forestières de l'Ontario 2016



Superficie totale par catégorie de terres en Ontario

Télécharger [CSV](#)

Perturbations naturelles (feux, intempéries et insectes)

Les pertes forestières consécutives aux insectes, aux feux et aux intempéries ont été importantes, avec des dommages s’étendant sur 3 979 939 hectares dans toute la province en 2013-2014.

- Les perturbations liées à la tordeuse de pin gris (91 865 ha) étaient concentrées sur le district de Sioux Lookout, en provoquant une certaine mortalité (8 790 ha) à l'extérieur de la ZE;
- L'infestation provoquée par la livrée des forêts dans la région du Nord-Ouest a quadruplé par rapport en 2012, ce qui est l'indicateur d'une nouvelle épidémie susceptible de toucher plusieurs millions d'hectares
- Les dégâts occasionnés par le chablis cartographiés en 2013 (5 276 ha) étaient comparables à 2012 (5 326 ha) et ils étaient à moitié aussi importants qu'en 2011 (9 082 ha); et
- Les dégâts occasionnés par la neige ont représenté la majorité des dégâts causés par les intempéries, en touchant une superficie couvrant plus de 3,2 millions d'hectares.

Pour obtenir un sommaire plus détaillé sur l'état de santé des forêts en Ontario, veuillez consulter les Rapports sur l'état de santé des forêts en Ontario à l'adresse suivante : [Ontario.ca](#).

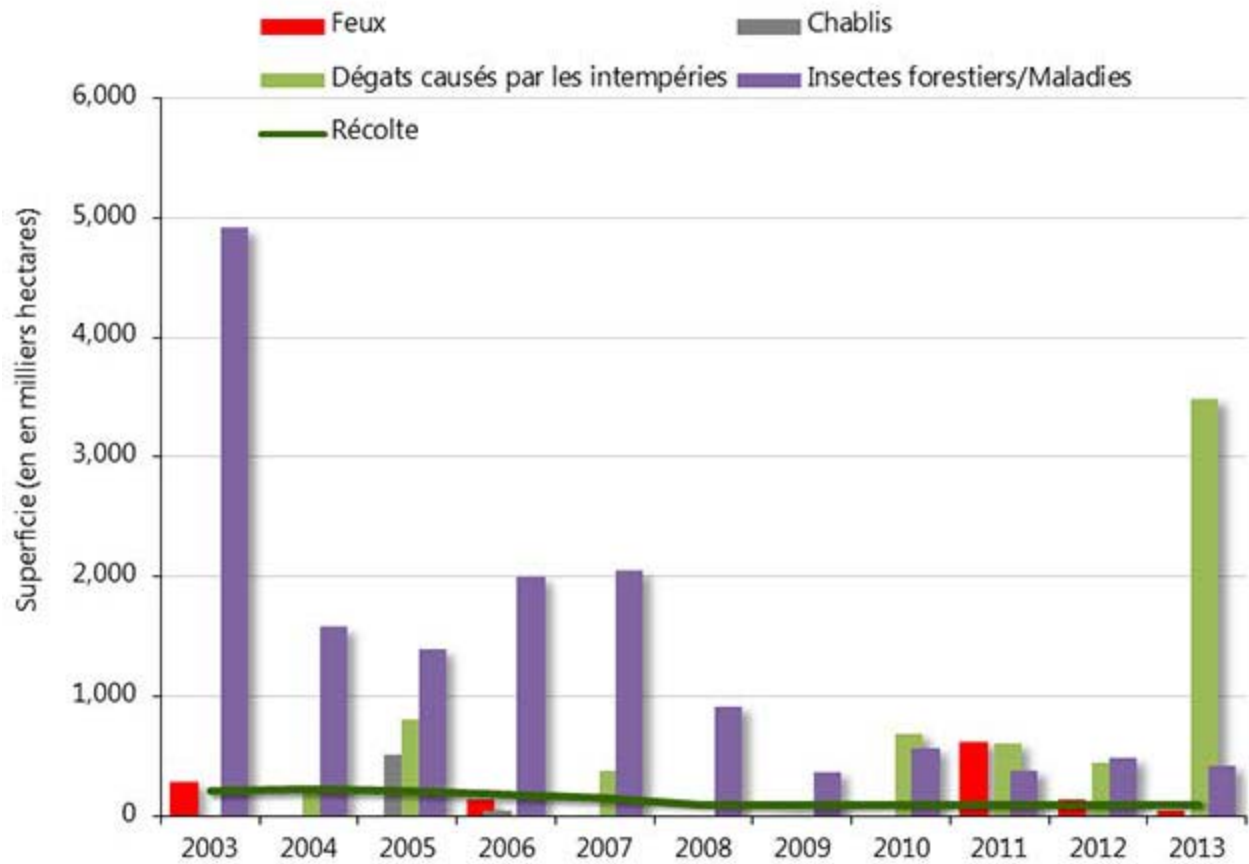
Des détails sur les incendies de forêt en Ontario sont disponibles à [Incendies de Forêt](#).

Superficie et Perte de Volume Estimée liée aux Perturbations Naturelles en Ontario (2013-2014)

Perturbations	Superficie — Ontario (ha)	Superficie mortalité ZE — Couronne (ha)	Volume mortalité ZE — Couronne (m³)
Tordeuse de pin gris	91 865	—	—
Tordeuse des bourgeons de l'épinette	348	34	—
Chablis	5 276	2 328	75 137
Sécheresse	—	—	—
Feux	53 911	3 854	600 000

Intempéries	3 492 112	1 478 448	15 130 981
Autres maladies	2 892	—	—
Livrée des forêts	204 135	—	—
Autres insectes	106 840	862	1 421
Autres insectes nuisibles pour le peuplier ou le bouleau	22 561	—	—
Total :	3 979 939	1 485 527	15 807 539

Superficie touchée par des perturbations naturelles



Télécharger [CSV](#)

Zone de récolte

Les aménagistes forestiers rendent compte chaque année des activités d'exploitation forestière menées sur les forêts de la Couronne de l'Ontario. Les niveaux d'exploitation n'ont pas beaucoup changé ces dernières années, mais restent tout de même bien inférieurs aux niveaux autrefois connus.

- La superficie totale exploitée sur les terres de la Couronne a couvert 124 967 ha;
- 85 % ont été exploités selon le système de coupes à blanc (106 343 ha);
- 9 % ont été exploités selon le mode de régénération par coupes progressives (10 652 ha);
- 6 % ont été exploités selon le traitement en futaie jardinée (7 972 ha); et
- Les niveaux d'exploitation en 2013-2014 ont représenté 45 % de la zone de récolte permise prévue dans les plans de gestion forestière approuvés.



Coupes à blanc

Les rapports annuels des unités de gestion ont été analysés afin d'établir l'étendue et la fréquence des zones récoltées selon le système de coupes à blanc en 2013-2014. Ces rapports font référence aux guides des paysages des régions pour rendre compte de l'importance des coupes à blanc, conformément à l'approche paysage préconisée pour la planification de la gestion forestière.

Guide des paysages de la région de la forêt boréale

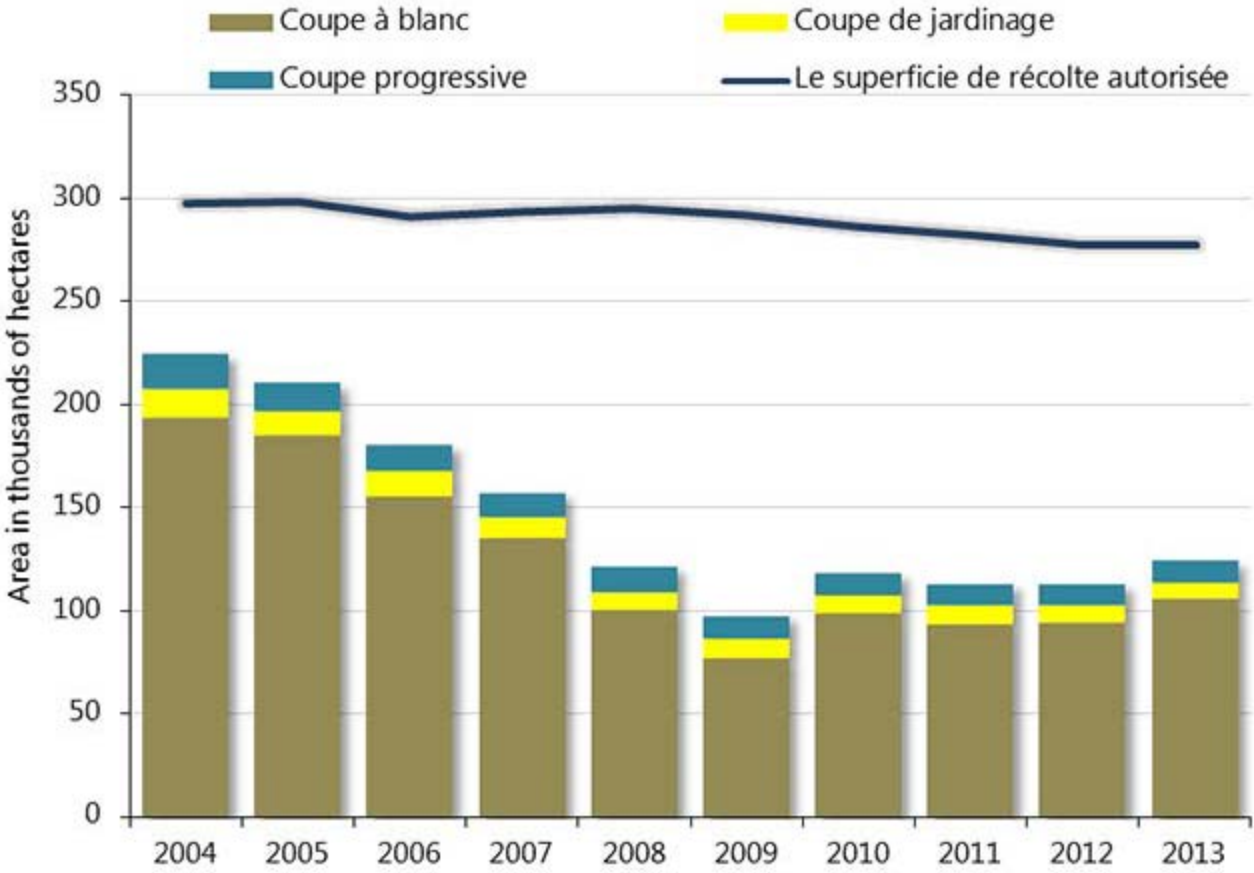
La région de la forêt boréale a enregistré au total 1 584 zones de récolte actives selon le système de coupes à blanc, dont 1 484 (94 %) couvraient moins de 260 hectares. La superficie moyenne des coupes à blanc était de 80 hectares et la superficie maximale était de 1 916 hectares.

Guide des paysages de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent

La région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent a enregistré au total 102 zones de récolte actives selon le système de coupes à blanc, 102 (100 %) couvraient moins de 260 hectares. La superficie moyenne des coupes à blanc était de 19 hectares et la superficie maximale était de 115 hectares.

Les rapports annuels des unités de gestions peuvent être consultés en ligne sur le site Web du [MRNF](#) consacré à la planification de la gestion forestière à l'adresse suivante : [Ontario.ca](#). D'autres détails sur le système de coupes à blanc sont fournis dans ces rapports.

Superficie récoltés selon le système sylvicole



Télécharger CSV

Volume de récolte

Le MRNF surveille les volumes de bois récoltés chaque année, par type d'essence et de produit dans son système de cubage et de facturation. Les droits de coupe et les contributions faites à la régénération sont également suivis grâce à ce système.

- 13,5 millions de m³ de bois ont été récoltés sur des terres de la Couronne, la majorité étant des épinettes et des pins gris;
- Le volume récolté en 2013 pour la production combinée de biomasse a plus que doublé par rapport aux niveaux de 2012, passant respectivement à 130 365 m³ et à 306 648 m³;
- Le volume total de récolte est légèrement inférieur au volume total de mortalité (15,8 millions de m³ dans la ZE) provoquée par des insectes, des conditions météorologiques particulièrement difficiles, et des feux.



Volume Récolté par Essence (2013-14)

Essence	Volume (m ³)
Pin blanc	334 357
Pin rouge	209 826
Pin gris	3 374 302
Épinette	5 884 744
Sapin baumier	377 362
Autre bois de résineux	83 504
Bois de résineux	10 264 095
Peuplier	2 016 364
Bouleau blanc	309 419
Érable	475 043
Chêne	47 088
Bouleau jaune	43 444
Autre bois de feuillus	44 670
Bois de feuillus	2 936 029
Mixte	306 648
Total	13 506 772

Volume Récolté par Produit (2013-2014)



Type de produit	Volume (m ³)
Production combinée de biomasse	306 648
Composite	1 479 099
Bois de chauffage	193 945
Autres	8 024
Bois à papier	441 104
Bois à pâte	3 642 790
Bois de sciage	7 239 435
Placage	195 727
Total	13 506 772



Télécharger [CSV](#)

Régénération et entretien des forêts

Les aménagistes forestiers rendent compte chaque année du niveau d'entretien et de régénération des forêts de la Couronne de l'Ontario. Cela comprend notamment les activités de reboisement, les soins sylvicoles et les activités de protection.

- La régénération naturelle a concerné 48 % des zones de régénération, sur un total de 51 724 [ha](#);
- La plantation et l'ensemencement ont porté sur 52 % des zones de régénération, sur un total de 55 202 [ha](#);
- La plantation d'arbres a été la principale méthode de régénération assistée avec plus de 63 millions d'arbres plantés, dont 58 % étaient des épinettes et 35 % des pins gris;
- Aucune activité de protection n'a été réalisée en 2013-2014;

- Les revenus tirés du Fonds de reboisement ont augmenté, tandis que les dépenses sylvicoles sont restées quasiment identiques à l'année précédente;
- Les niveaux prévus reposent sur les activités prévues dans le plan de gestion forestière (PGF) approuvés pour chaque forêt. Une récolte effective a concerné 44 % de la zone de récolte prévue dans le PGF; et
- Plusieurs types de régénération ont eu lieu et peuvent être comparés à leur niveau prévu dans le tableau ci-dessous Zone forestière régénérée – Proportion du niveau prévu c. Niveau effectif.

Opérations de Régénération et d'Entretien (2013-2014)

Régénération naturelle

Activités	Superficie (ha)
Coupes à blanc	38 894
Coupes progressives	4,892
Traitement en futaie jardinée (inéquien)	7 938

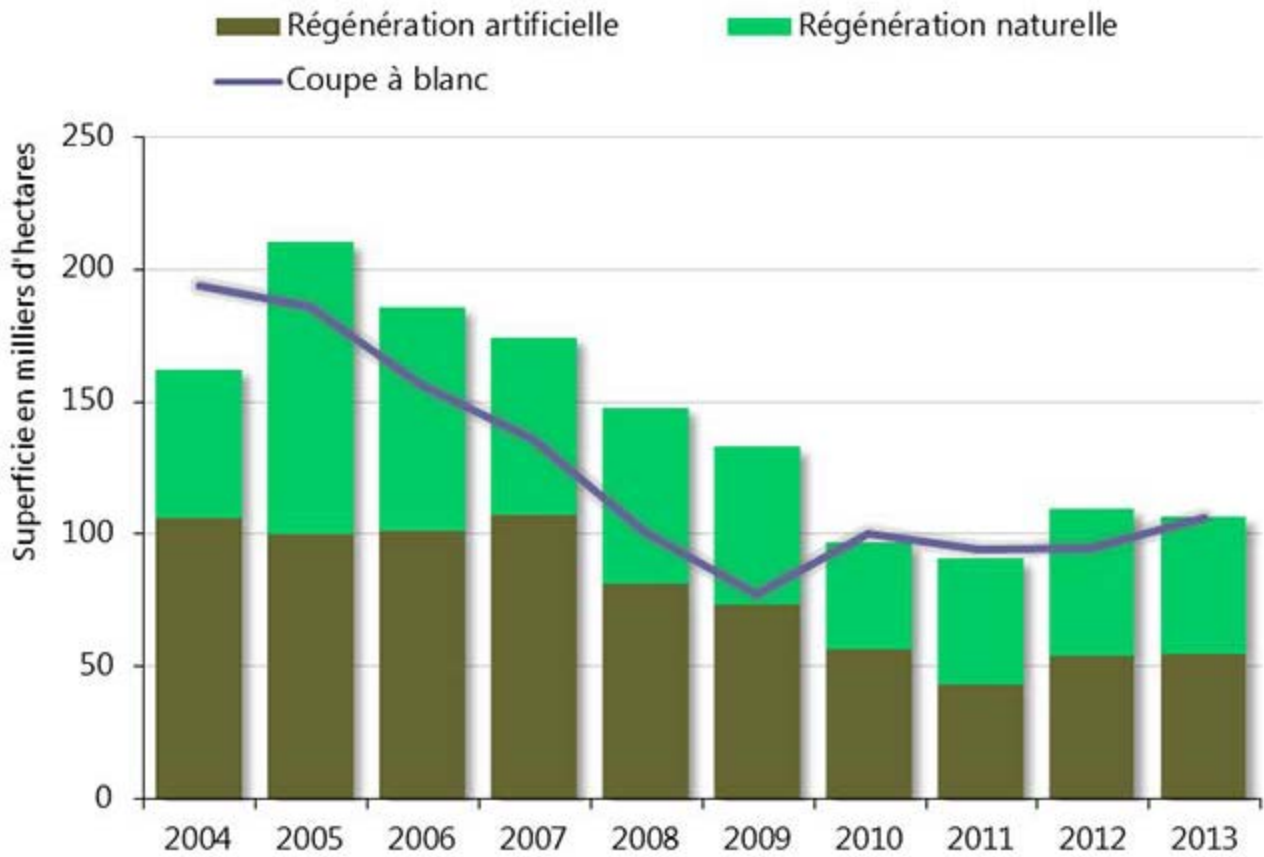
Régénération assistée

Activités	Superficie (ha)
Plantation	43 385
Ensemencement	11 817
Arbres plantés (millions d'arbres)	63,4
Semences utilisées (millions de semences)	591,9

Préparation du sol et soins sylvicoles

Activités	Superficie (ha)
Préparation des sols	35 438
Soins sylvicoles - Nettoiement	42 591
Soins sylvicoles - Amélioration	7 910
Protection	-

Aire de régénération – Système sylvicole de coupe à blanc

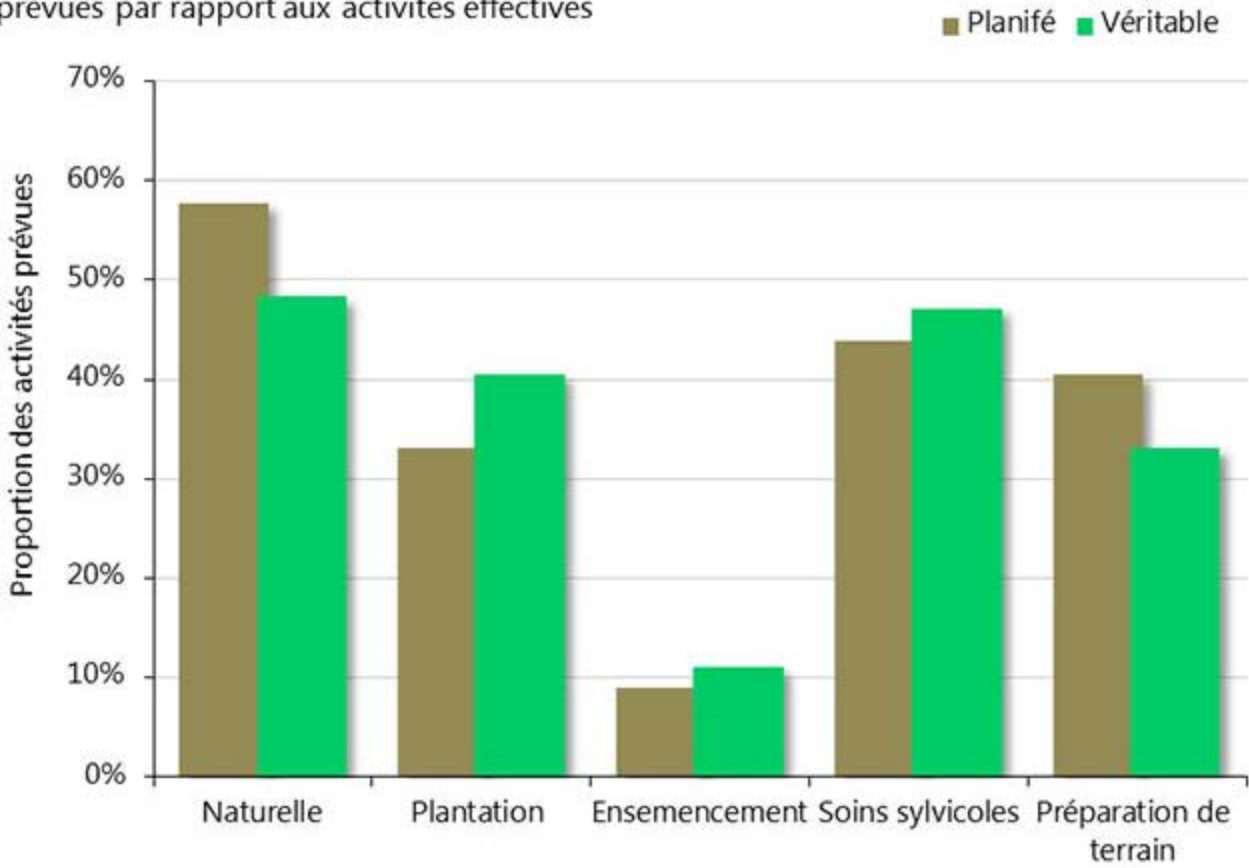


Télécharger [CSV](#)

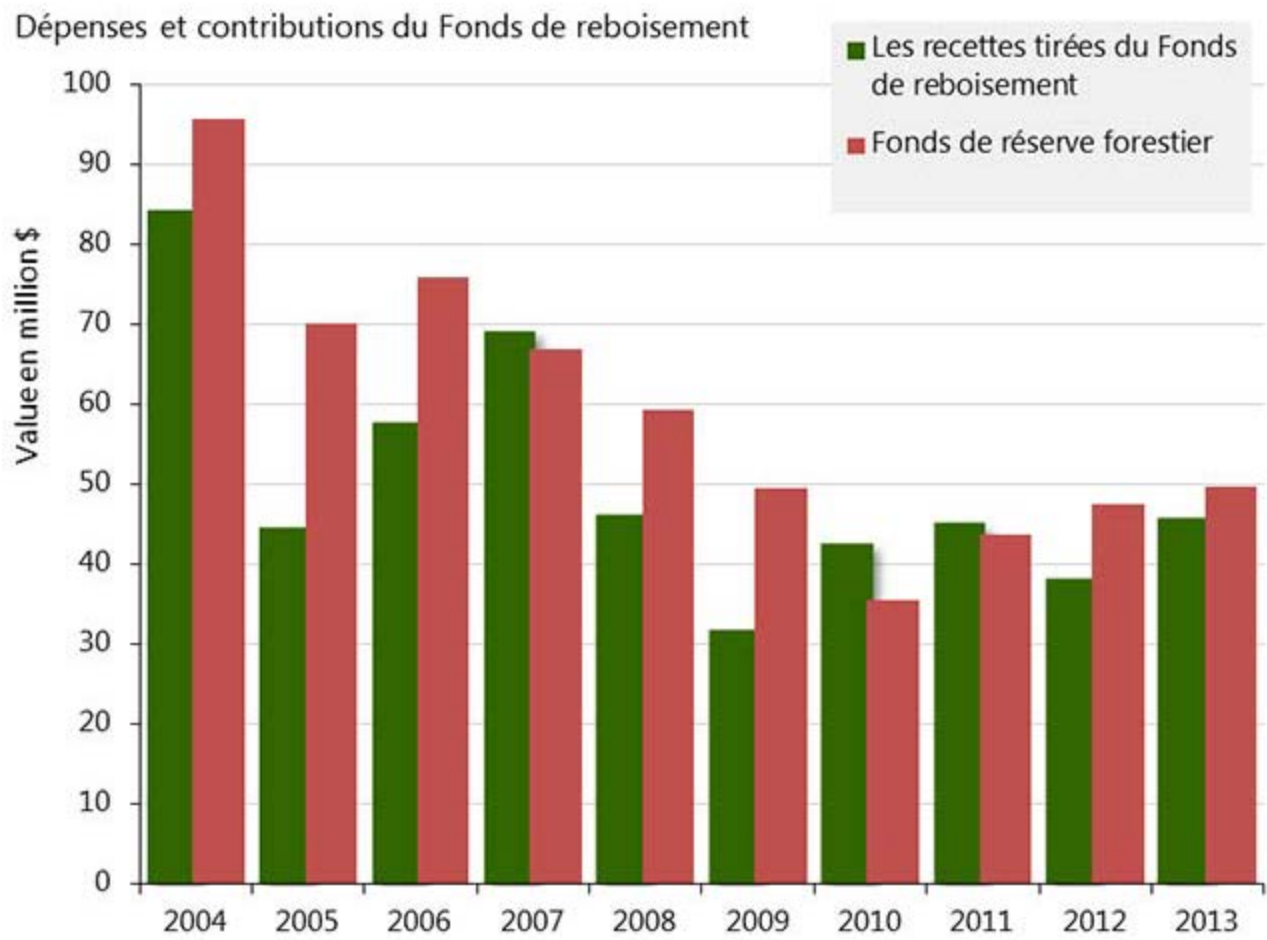
Dépenses et Contributions - Fonds de Reboisement (2013-2014)

Source	Dépenses (million \$)	Contributions (million \$)
Fonds de reboisement	49,80	45,80
Fonds de réserve forestier	18,40	18,80
Total	68,20	64,6

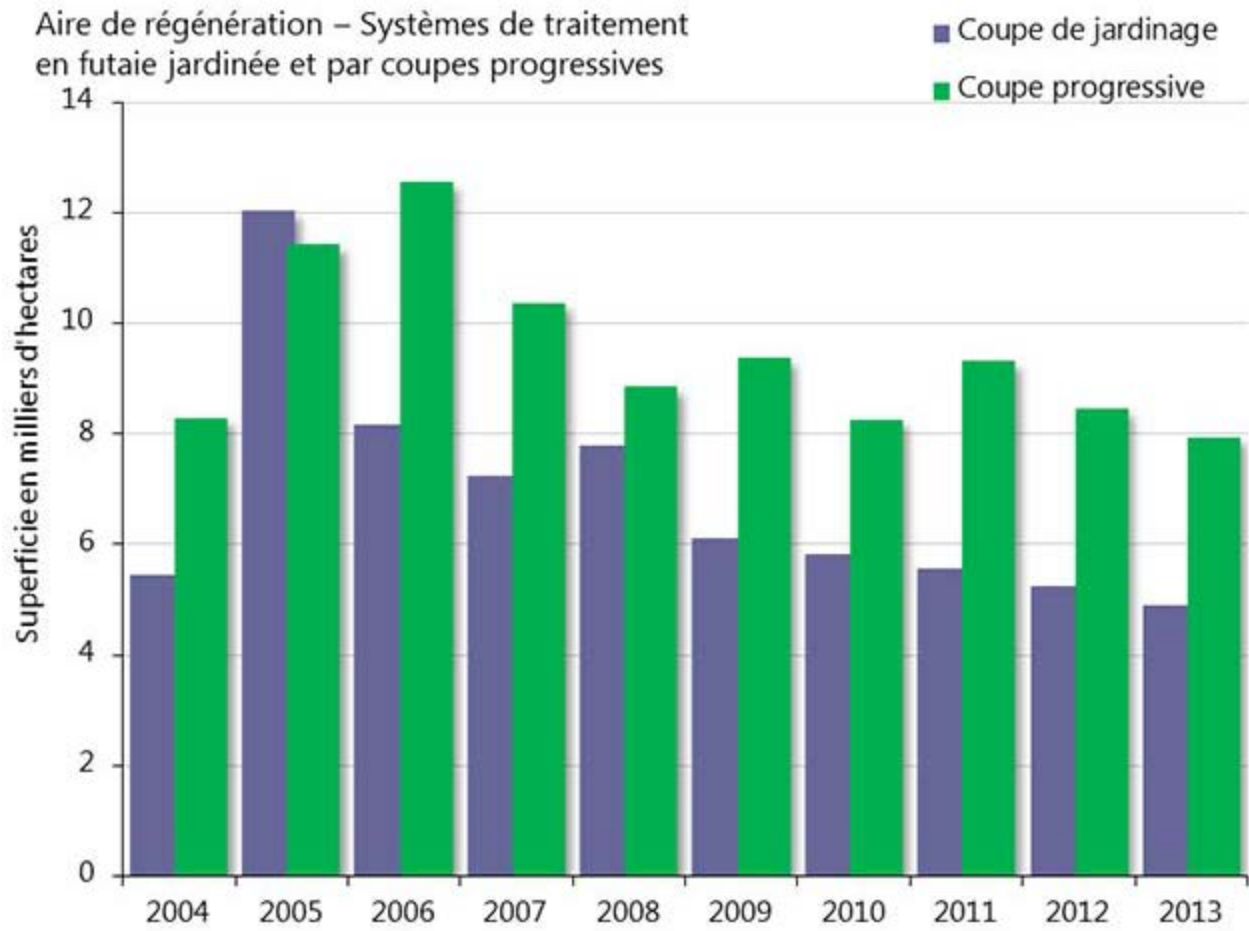
Aire de régénération - Proportion des activités prévues par rapport aux activités effectives



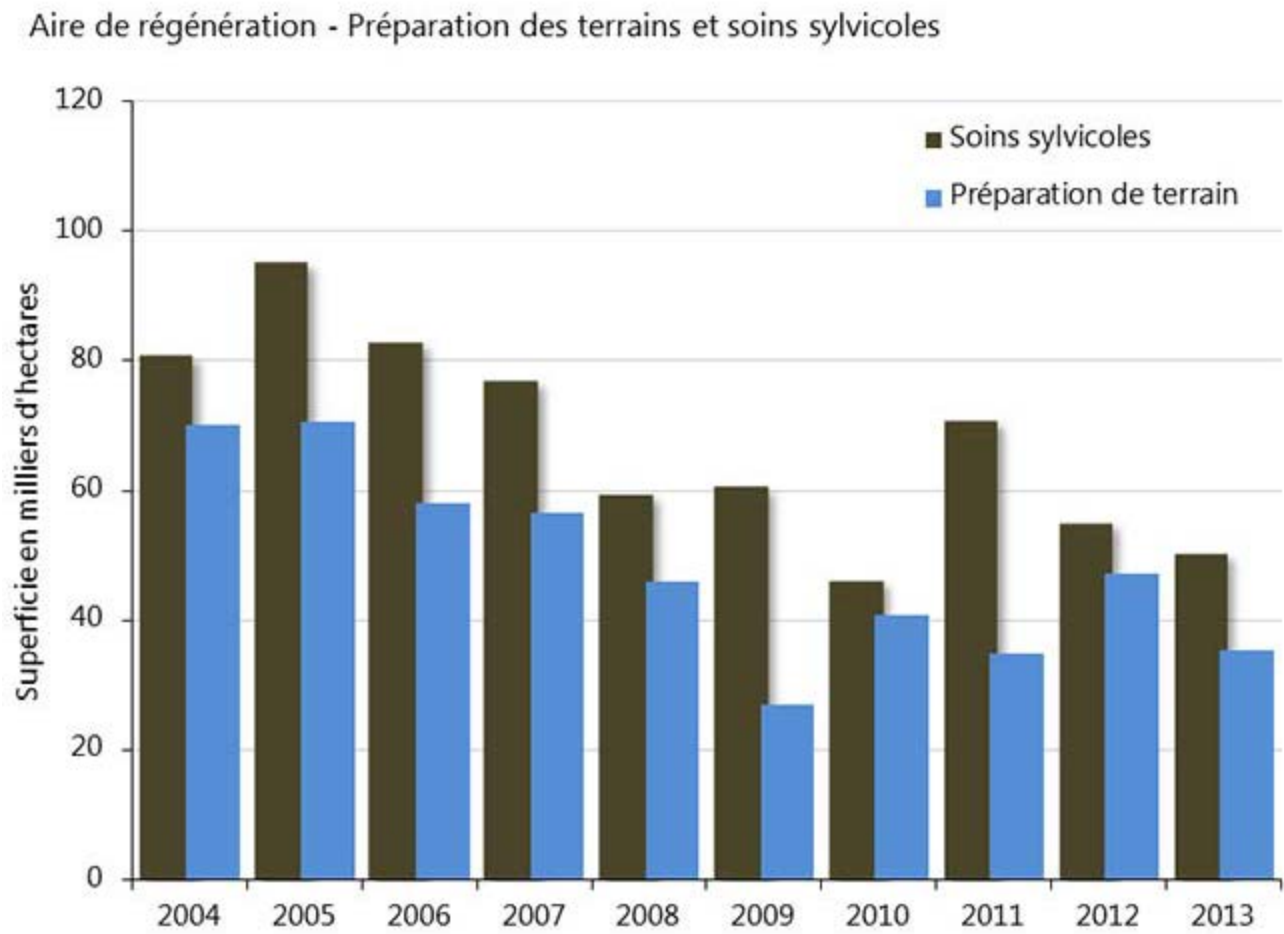
Télécharger [CSV](#)



Télécharger [CSV](#)



Télécharger [CSV](#)



Télécharger [CSV](#)

Surveillance de l'efficacité en matière sylvicole

La surveillance de l'efficacité en matière sylvicole (SEM) détermine le résultat et l'efficacité des activités de régénération forestière. Les aménagistes forestiers ont recours aux évaluations de régénération pour vérifier si une zone a bien été régénérée et classer ces zones comme des zones implantées.

À l'échelle de la province, le « succès sylvicole » comprend la zone implantée qui a obtenu le type de peuplement projeté ou prévu. Le « succès de régénération » englobe la zone implantée qui a obtenu un type de peuplement autre mais acceptable.

- La zone implantée évaluée en 2013-2014 était de 173 595 ha, plus importante que la moyenne à long terme;
- Le succès en matière de régénération était plus élevé (95 %) que la moyenne des cinq années antérieures; et
- Le succès sylvicole était plus important que la moyenne quinquennale (64 %). Quelques-unes des zones évaluées n'ayant pas obtenu le statut de zone implantée pourraient être retraitées à l'avenir dans le but d'arriver à un succès sur le plan sylvicole.



Superficie Évaluée par rapport au Succès de Régénération (2013-2014)

Zone de perturbations naturelles

Évaluation	Superficie (ha)
Zone implantée	3 651
Zone non implantée	59
Superficie totale - zone de perturbations naturelles évaluée	3 710

Zone de récolte

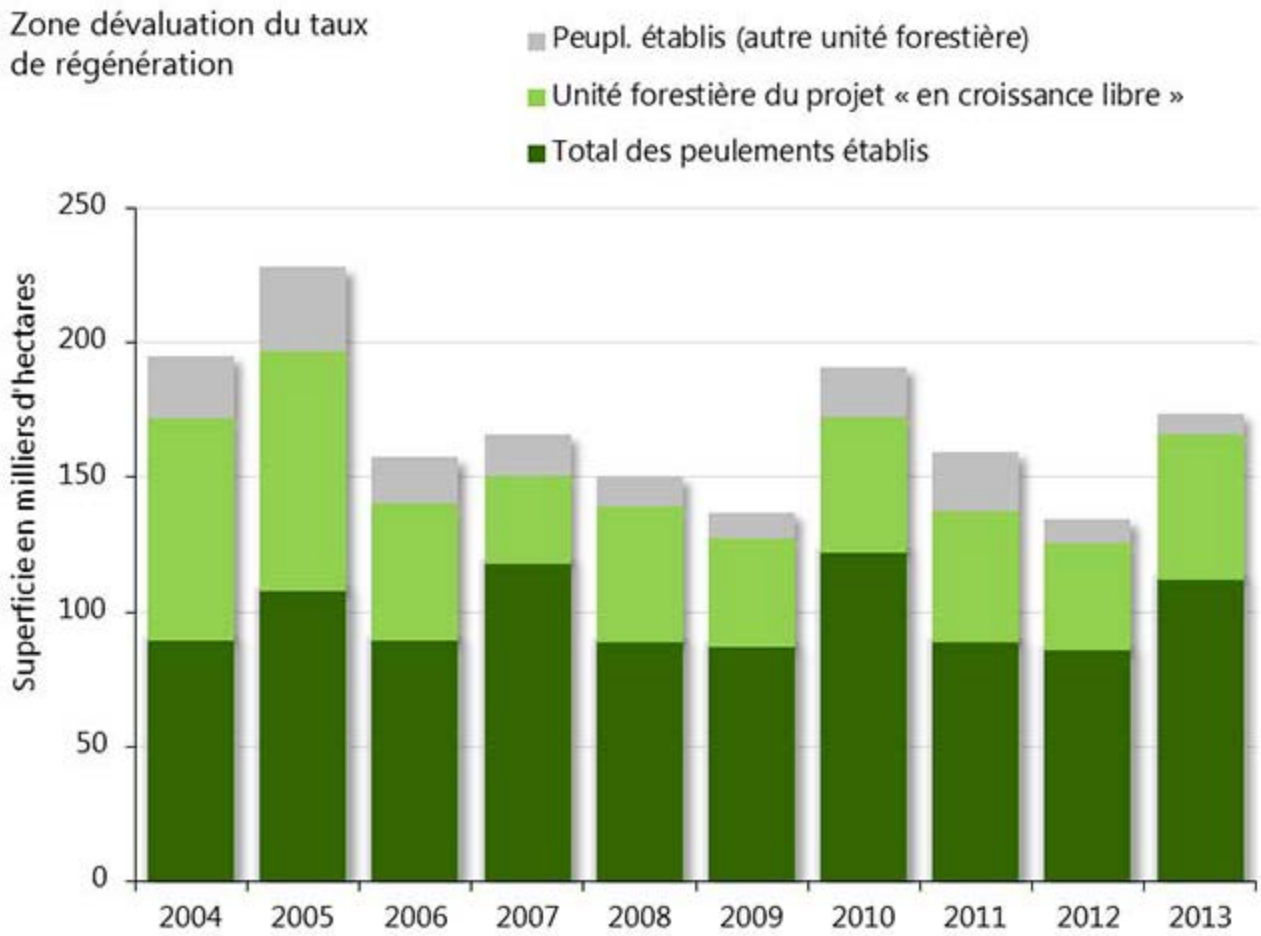
Évaluation	Superficie (ha)
Zone implantée – type de peuplement prévu (UGF)	111 544
Zone implantée – autre type de peuplement (UGF)	54 111
Total - zone implantée	165 654
Zone non implantée	7 941
Superficie totale - zone de récolte évaluée	173 595

Pourcentage de réussite de la récolte

Évaluation	Superficie (ha)
% succès obtenu en matière de sylviculture	64,3 %
% succès de régénération (dont succès sylvicole)	95,4 %

Des ajustements ont été dernièrement apportés à la définition et à l'évaluation du succès sur le plan sylvicole, ce

qui pourrait donner lieu à des incohérences si l'on compare les niveaux du présent rapport à ceux des rapports des années antérieures. Les pourcentages comparent le succès en matière de régénération et de sylviculture à la superficie totale évaluée pour cette année-là.



Télécharger [CSV](#)

Industrie forestière de l'Ontario

Les forêts de l'Ontario procurent les ressources de base à un large éventail de produits, notamment pour le petit bois d'œuvre, les panneaux structuraux, la pâte, le papier, et le papier à journal. Elles servent également à la fabrication de nouveaux produits, comme le biocombustible. Une baisse de la demande et une augmentation de la valeur du dollar canadien en 2013 ont eu des répercussions sur l'industrie forestière de l'Ontario. Les renseignements fournis dans cette section se basent sur la disponibilité des données auprès de Statistique Canada.

- Les recettes de ventes tirées du secteur ontarien des produits de la forêt ont atteint 10,5 milliards \$;
- Dans l'Enquête annuelle des manufactures de Statistique Canada, on estime que le nombre d'emplois dans l'industrie forestière élargie se chiffrait à 43 800 emplois directs en 2013; et
- Les paiements versés relativement aux droits à la Couronne par l'industrie forestière ont totalisé la somme de 97,7 millions \$. La moyenne des droits de coupe était de 2,45 \$ par m³.

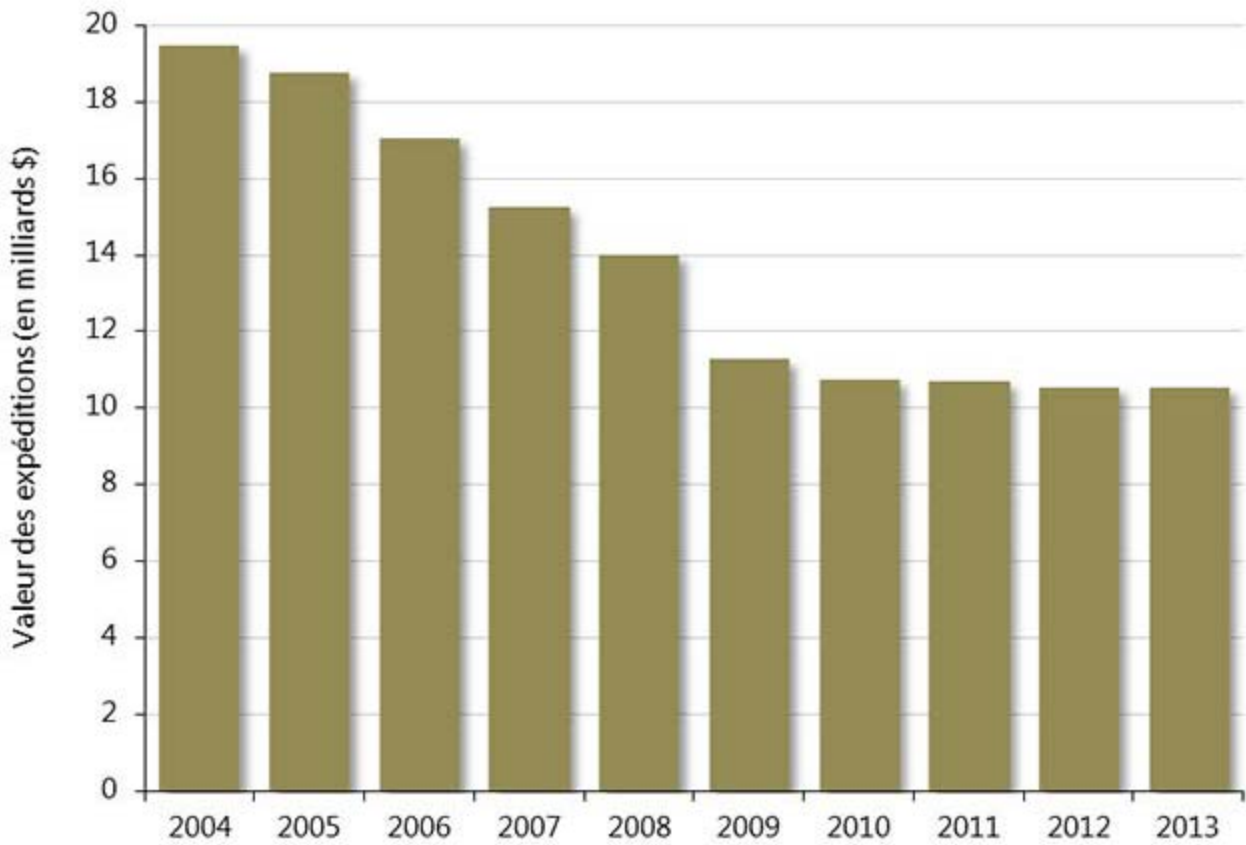
Nombre de Permis Actifs en 2013-2014 par Type de Permis

Type de permis	Total
Permis d'aménagement forestier durable	32
Permis d'exploitation des ressources forestières (commercial)	584
Permis d'exploitation des ressources forestières (personnel)	2 792
Total	3 408

Droits de la Couronne Versés par l'Industrie Forestière en 2013-2014

Catégories des droits de coupe	Millions \$
Trésor	33,14
Fonds de réserve forestier	18,80
Fonds de reboisement	45,80
Total des versements	97,74

Valeur des livraisons de l'industrie forestière



Télécharger [CSV](#)

Chemins d'accès aux forêts

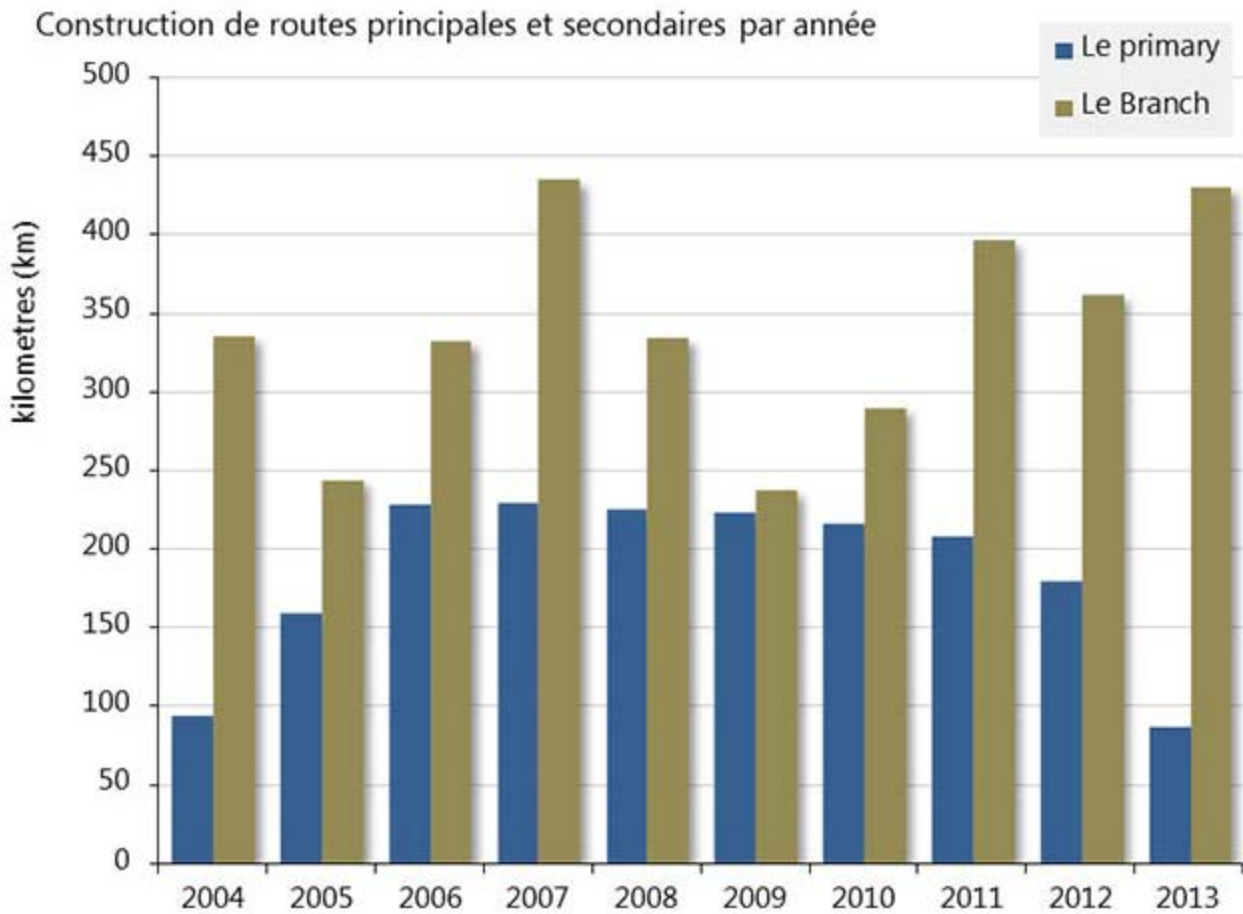
Chaque année, les aménagistes forestiers rendent compte des travaux de construction de chemins et de routes d'accès aux forêts, de leur entretien, de leur fermeture, et des contrôles d'accès.

- 3 915 [km](#) de routes d'accès aux forêts ont été construits. La majorité des routes construites étaient des routes opérationnelles sur 3 399 [km](#). La construction de routes principales a représenté 86 [km](#) et celle de routes secondaires, 430 [km](#);
- 26 618 [km](#) de routes ont été entretenus (p. ex., débroussaillage des routes), la majorité étant des routes principales;
- 1 118 [km](#) de routes principales, secondaires et opérationnelles avaient des contrôles d'accès (p. ex., des portillons, des panneaux de signalisation) mis en place; et
- 1 004 [km](#) de routes principales, secondaires et opérationnelles ont été déclassées grâce à des moyens physiques (p. ex., creusement de routes, plantation) ou naturels (p. ex., régénération naturelle).



Programmes de financement des routes

- Les dépenses liées au programme de construction et de réfection des routes d'accès aux forêts (Forest Access Capital Roads Program) étaient de 1 329 544 \$S. Cette somme doit servir à la construction et à la réfection des routes qui relèvent de la responsabilité de la province, qui sont définies dans la stratégie d'utilisation des routes du district du MRNF, et qui se situent sur des terres de la Couronne, mais qui ne sont pas de la responsabilité des détenteurs de permis d'aménagement forestier durable;
- Le programme de financement des routes d'accès aux forêts du MRNF a engagé des coûts d'environ 50 millions de dollars pour la construction, l'entretien et la surveillance des routes principales et secondaires, ainsi que pour la construction/la réfection/le remplacement des ouvrages de franchissement de cours d'eau :
 - 41,8 millions \$ ont été dépensés pour des routes principales;
 - \$7.7 millions \$ ont été dépensés pour des routes secondaires; et
 - 0,5 million \$ a été dépensé en frais d'administration.
- Les dépenses liées aux routes se sont élevées à 2 602 005 \$ pour le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM). Cette somme doit servir à l'entretien des routes dans le Nord de l'Ontario qui fournissent un accès polyvalent aux terres de la Couronne; et
- L'industrie forestière a défrayé 100 % des coûts de construction et d'entretien de toutes les routes opérationnelles situées sur les parcelles de récolte des terres de la Couronne.



Télécharger [CSV](#)

Conformité des opérations forestières

Le Système d'information sur les opérations forestières (SIOF) conserve les renseignements recueillis lors de la surveillance de la conformité des opérations forestières en vue de leur analyse et de leur compte rendu au [MRNF](#), à l'industrie forestière et au grand public.

- Le pourcentage moyen de conformité de toutes les opérations (accès, récolte, reboisement, et entretien) a été de 98 % pour l'industrie et le [MRNF](#);
- La diminution du niveau des activités liées aux opérations forestières a donné lieu à une baisse simultanée du nombre global d'inspections ces dernières années;
- Les inspectrices et inspecteurs de la conformité des opérations forestières agréés ont remis 2 606 inspections en 2013-2014;
- Le pourcentage d'inspections menées par l'industrie et le [MRNF](#) a été relativement semblable à celui des années précédentes; et
- Ce sont au total 75 mesures correctives et coercitives qui ont été prises, dont 22 qui ont donné lieu à des sanctions et à des amendes totalisant 94 831 \$.

Sommaire des Rapports d'Inspection sur la Conformité des opérations forestières (2013-2014)

Opérations Accès

Rapports	Industrie	MRNF	Total
Rapports conformes	688	126	814
Rapports non conformes	10	5	15
Total	698	131	829

Opérations Récolte

Rapports	Industrie	MRNF	Total
Rapports conformes	1 216	319	1 535
Rapports non conformes	10	16	26
Total	1 226	335	1 561

Opérations Reboisement

Rapports	Industrie	MRNF	Total
Rapports conformes	117	52	169
Rapports non conformes	0	0	0
Total	117	52	169

Opérations Entretien

Rapports	Industrie	MRNF	Total
Rapports conformes	36	8	44
Rapports non conformes	0	3	3
Total	36	11	47

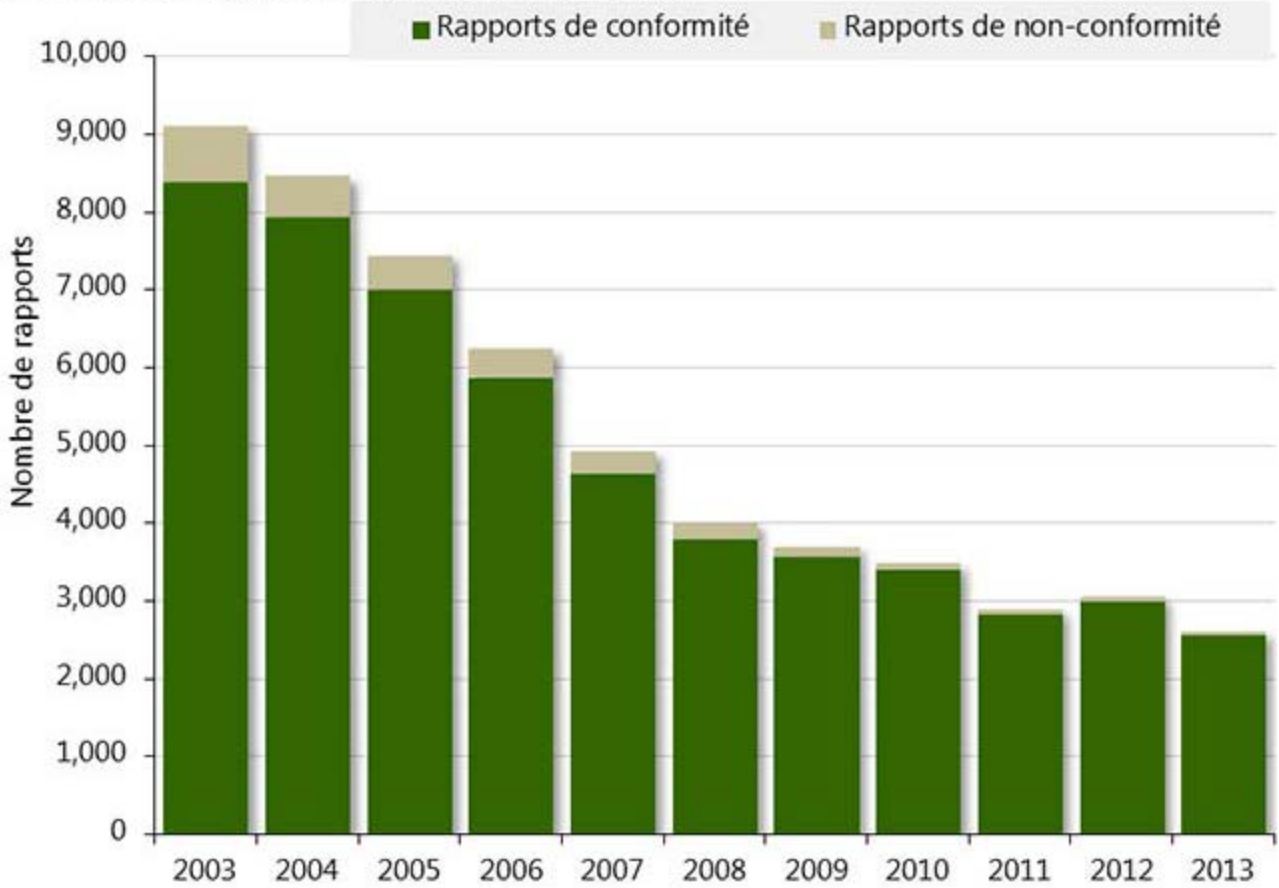
Opérations Toutes

Rapports	Industrie	MRNF	Total
Rapports conformes	2 057	505	2 562
Rapports non conformes	20	24	44
Total	2 077	529	2 606

Mesures Correctives et Coercitives prises en 2013-2014

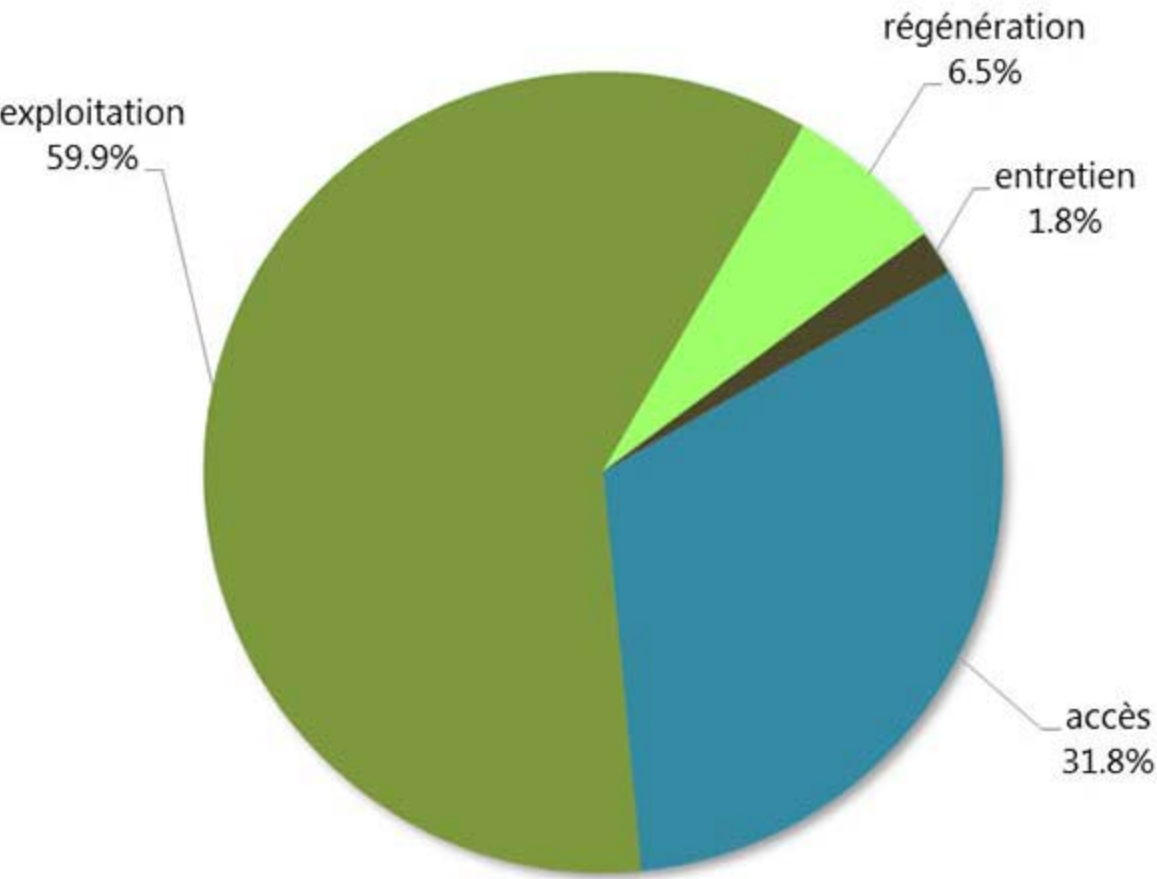
Méthode	Nombre	Valeur
Avertissements par écrit	43	n.d.
Ordonnances – Suspension/Limitation/Modification	0	n.d.
Ordonnances – Réparations	6	n.d.
Ordonnances – Conformité	4	n.d.
Sanction administrative ^[1]	12	45 831 \$
Infraction faisant l’objet d’une accusation ^[2]	10	49 000 \$
Suspension et révocation de permis	0	n.d.
Total des mesures	75	94 831 \$

Sommaire du rapport d'inspection de conformité



Télécharger [CSV](#)

Sommaire du rapport d'inspection de conformité



Télécharger [CSV](#)

Vérifications indépendantes des forêts

Les vérifications indépendantes des forêts (VIF) sont requises en vertu de la [LD](#)[FC](#), une condition de l'évaluation environnementale de portée générale sur la gestion du bois d'œuvre des terres de la Couronne en Ontario du [MRNF](#), et une exigence en matière de détention de permis pour tous les [PAFD](#). Toutes les unités de gestion font l'objet d'une vérification au moins une fois tous les cinq à sept ans, dans le but de passer en revue les opérations forestières et d'examiner les activités de gestion forestière menées depuis la précédente vérification.

- Des [VIF](#) ont été menées à bien dans trois unités de gestion en 2013;
- Les résultats des [VIF](#) de 2013 ont été en général positifs. Lors des trois vérifications, il a été conclu que, pendant la durée de la vérification, les forêts avaient été gérées conformément aux exigences prévues par la législation et les politiques, aux exigences en matière de permis, et aux principes de gestion durable des forêts; et
- Les trois forêts ont fait l'objet d'une recommandation de prolongation de leur permis.

Les rapports de vérification ont comporté 45 recommandations et une meilleure pratique. La liste ci-après résume ces recommandations et meilleures pratiques. Pour obtenir plus d'information sur les vérifications indépendantes des forêts et des détails particuliers sur les recommandations formulées lors des vérifications, veuillez consulter le site Web suivant : [Ontario.ca](#).

Recommandations

- Renforcer le rôle du Comité local de citoyens en mettant à jour les attributions du Comité;
- Rencontrer des groupes métis et des Premières Nations pour discuter des avantages liés aux forêts et à la mise en œuvre des programmes de surveillance;
- Améliorer l'élaboration et l'exactitude des orientations de la direction à long terme;
- Perfectionner la remise des nouveaux inventaires des ressources forestières du [MRNF](#);
- Examiner et améliorer les pratiques de conservation des arbres rémanents pour s'assurer que du bois n'est pas laissé inutilement, tout en protégeant les valeurs;
- Améliorer la mise en œuvre des orientations de la direction en ce qui concerne les espèces en péril et les valeurs confidentielles;
- Améliorer le processus et la performance des programmes de conformité du [MRNF](#) et de l'industrie;
- Améliorer le lien concernant la surveillance de la conformité entre le [PAFD](#) et le [MRNF](#); et
- Perfectionner le processus de production de rapports pour évaluer l'efficacité en matière sylvicole.

Pratiques de gestion optimales

- Le recours à des réunions extraordinaires avec les Premières Nations au sujet de la forêt de Dryden est cité comme étant une approche novatrice et porteuse.

Résultats des Vérifications Indépendantes des Forêts en 2013-2014

Unité de gestion	Conforme	Gestion durable	Prolongation du PAFD recommandée
Dryden	Oui	Oui	Oui
Kenora	Oui	Oui	Oui
Vallée de l'Outaouais	Oui	Oui	Oui

Vérifications indépendantes et Vérificateurs Connexes (2013-2014)

Unité de gestion	Vérificateur
Dryden	Arbex Forest Resource Consultants Ltd.
Kenora	Arbor Vitae Environmental Services Ltd.
Vallée de l'Outaouais	Craig Howard R.P.F.

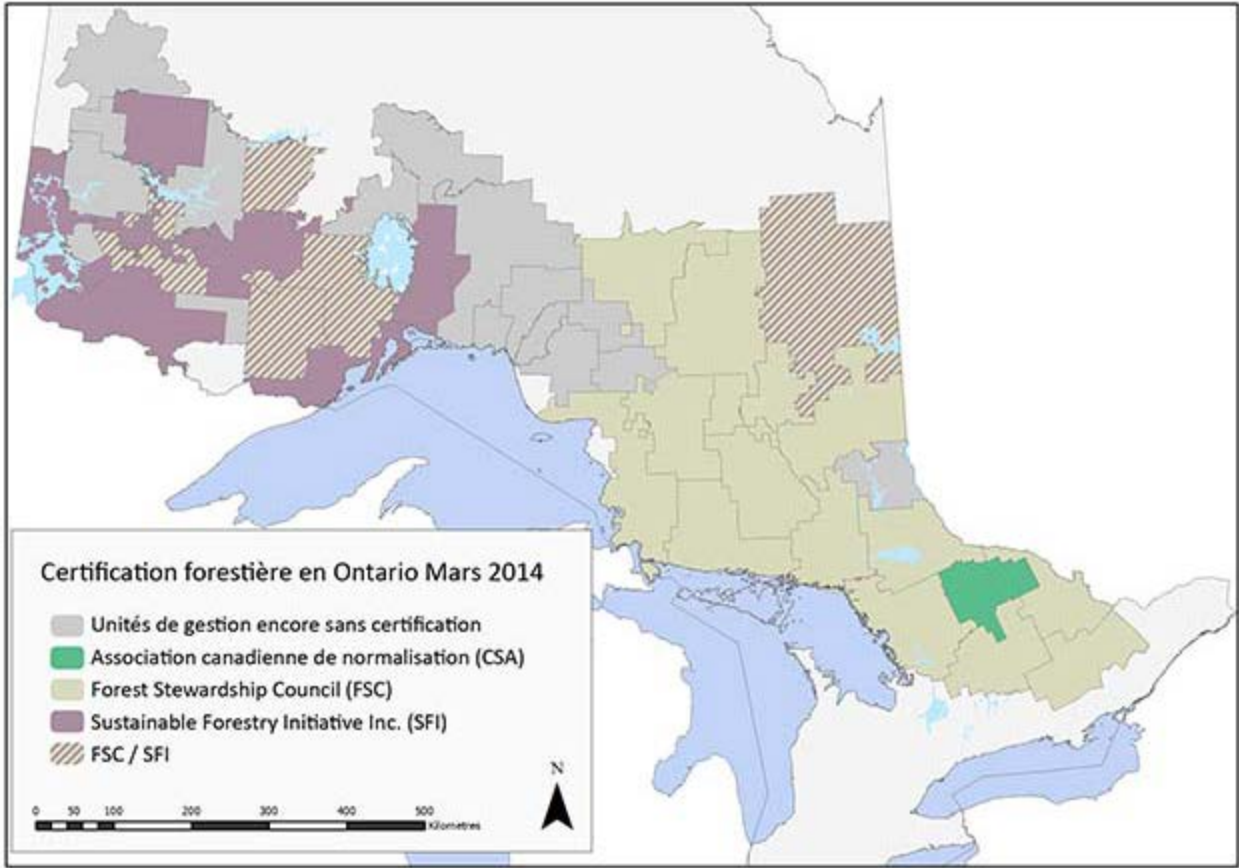
Certification forestière

Plusieurs unités de gestion forestière en Ontario ont obtenu leur certification auprès d'organismes tiers indépendants. La certification forestière reconnaît les pratiques en matière de planification de la gestion forestière et les pratiques forestières répondant à une norme de gestion forestière.

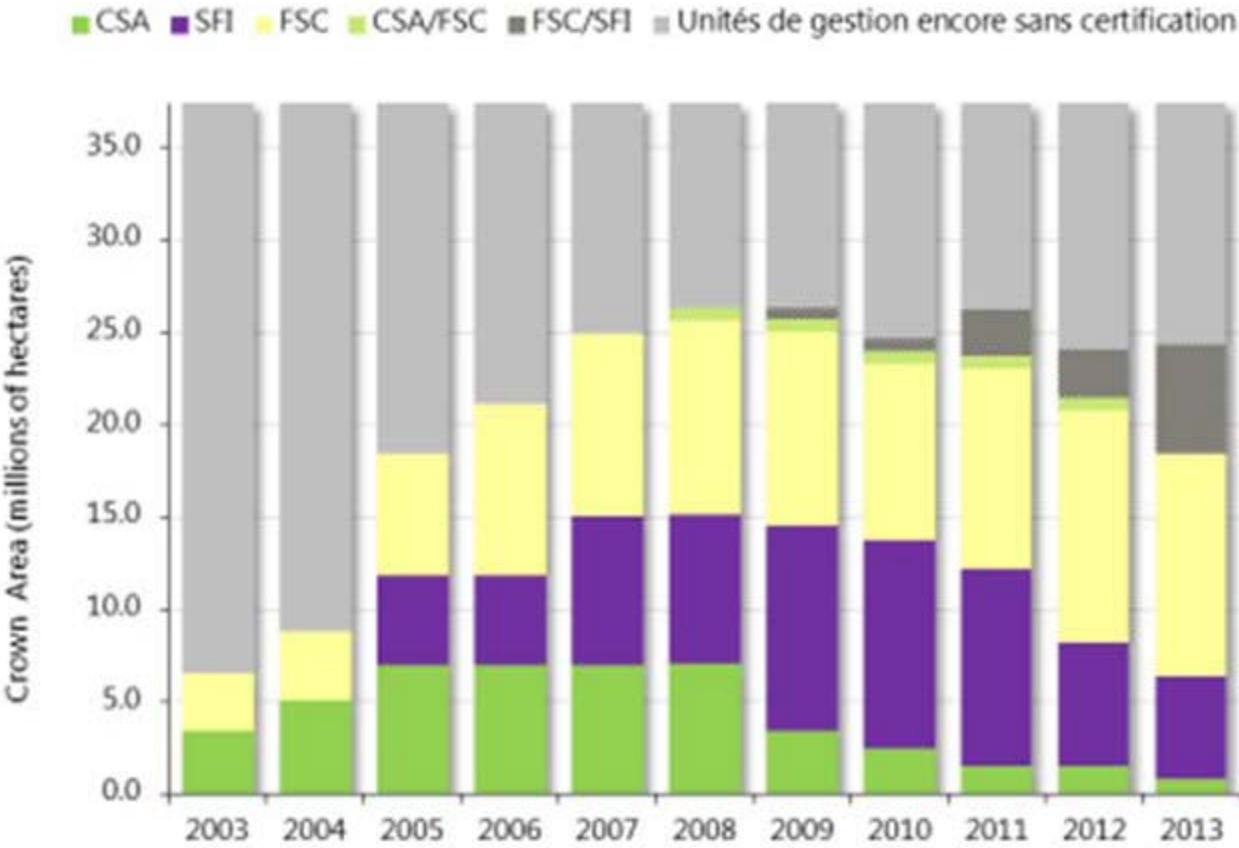
- L'Ontario comptait plus de 24 millions d'hectares de forêts de la Couronne certifiées en 2013-2014;
- Aucune nouvelle forêt n'a fait l'objet d'une certification en 2013-2014;
- Plusieurs unités de gestion sont certifiées par rapport à plus d'une norme, en obtenant ainsi une double certification. En 2013-2014, 26 % des unités de gestion étaient certifiées en vertu du Forest Stewardship Council (FSC) et de la Sustainable Forestry Initiative (SFI); et
- Plusieurs unités de gestion certifiées ont fait l'objet de vérifications de recertification au cours de l'année, suivant des cycles de vérification de la certification, et elles sont parvenues à conserver leur certification forestière.

Pour obtenir plus d'information sur la certification forestière, veuillez consulter la fiche de renseignements à l'adresse suivante : [Certification forestière](#).

Certification forestière en Ontario (mars 2014)



Certification forestière en Ontario



Télécharger CSV

Sciences, recherches et élaboration des politiques

Le MRNF fait, en collaboration avec ses partenaires, des progrès dans des programmes scientifiques, des développements techniques, et des politiques sur la gestion forestière. Cette pratique confirme l'engagement pris par le MRNF de sans cesse évaluer et d'améliorer le programme de gestion forestière.

Guides de gestion forestière

Des Guides de gestion forestière sont conçus et revus afin de communiquer aux aménagistes forestiers les meilleures pratiques et les orientations actuelles fondées sur les dernières connaissances scientifiques en date. Un programme continu d'études scientifiques contribue à évaluer l'efficacité des Guides de gestion forestière sur la question de la gestion forestière. Cette information aide à la révision et à l'examen desdits guides. Parmi les progrès accomplis, mentionnons:

- l'achèvement du Forest Management Guide for Boreal Forest Landscapes (Guide de gestion forestière : paysages de la forêt boréale, disponible en anglais seulement);
- la fin des révisions concernant le Forest Management Guide for Great Lakes-St Lawrence Forest Landscapes (Guide de gestion forestière : paysages des Grands Lacs et du Saint-Laurent, disponible en anglais seulement) et le Forest Management Guide for Conserving Biodiversity at the Stand and Site Scales (Guide de gestion forestière : conservation de la biodiversité à l'échelle du peuplement et du site, disponible en anglais seulement);
- l'examen du Forest Management Guide for Cultural Heritage Values (Guide de gestion forestière : valeurs du patrimoine culturel, disponible en anglais seulement) menant à la conclusion selon laquelle le Guide n'avait besoin d'aucune révision;
- la poursuite des révisions concernant les Management Guidelines for Forestry and Resource Based Tourism (Lignes directrices de la gestion des forêts et du tourisme axé sur les ressources, disponibles en anglais seulement); et
- la conception du Forest Management Guide to Silviculture in the Great Lakes-St. Lawrence and Boreal Forests of Ontario (Guide de gestion forestière : sylviculture des forêts des Grands Lacs et du Saint-Laurent et des forêts boréales en Ontario, disponible en anglais seulement) dans le but de remplacer plusieurs guides sylvicoles existants.

Surveillance de la conformité des opérations forestières

Les opérations de gestion forestière sont surveillées pour veiller à ce qu'elles se conforment aux permis et aux plans approuvés. En réponse aux recommandations formulées par le vérificateur général de l'Ontario, le [MRNF](#) a bonifié le programme de la conformité des opérations forestières:

- en encourageant le recours à la gestion des risques qui a été intégrée dans plusieurs procédures dans le Guide sur l'observation des lois et des politiques en matière de forêts; et
- en améliorant l'uniformité et l'efficacité lors de l'application de solutions en matière de conformité.

Surveillance de l'efficacité en matière sylvicole

La surveillance de l'efficacité en matière sylvicole détermine si les aménagistes forestiers accomplissent des activités de régénération forestière et si ces activités donnent les résultats escomptés. En réponse aux recommandations formulées par le vérificateur général de l'Ontario, le [MRNF](#) a lancé l'Initiative des améliorations en matière de sylviculture (IAS) qui comprend notamment:

- l'examen du programme sylvicole en Ontario; et
- l'étude des débouchés afin d'améliorer les politiques orientant le programme sylvicole, parmi lesquelles la surveillance de l'efficacité en matière sylvicole.



Gestion de l'information

Le [MRNF](#) continue de recueillir, de gérer et de fournir des données numériques relatives à la planification de la gestion forestière. Parmi les progrès accomplis au niveau des données numériques et des applications utilisées pour conserver et distribuer les données numériques, mentionnons:

- l'ajout de nouvelles données de renseignements géographiques portant sur les agrégats, les réseaux ferroviaires, la sécurité-incendie, et la génétique forestière;
- l'intégration de données hydrologiques dans l'inventaire de données existant sur les ressources forestières; et
- l'examen des technologies servant à partager les données sur la planification de la gestion forestière avec l'industrie forestière.

Méthodes d'analyse

Les analyses contribuent à la planification de la gestion forestière dans le but de répondre aux préoccupations d'ordre social et économique, celles concernant l'approvisionnement des habitats fauniques, la diversité biologique, et l'aménagement des paysages. Parmi les développements et les améliorations apportés,

mentionnons :

- l'examen de méthodes permettant d'améliorer le respect accordé aux préoccupations d'ordre spatial et économique lors de la planification de plusieurs études de cas en appliquant différentes approches;
- l'analyse des politiques sur la Loi sur les espèces en voie de disparition; et
- le développement constant d'outils de modélisation pour améliorer les intrants, notamment la croissance, le rendement et la succession naturelle dans la planification de la gestion forestière.

Formation professionnelle et technique

Le MRNF propose des programmes de formation professionnelle et technique pour sans cesse développer et actualiser les connaissances des personnes prenant part à la planification et à la mise en œuvre des activités de gestion forestière. Les activités de formation englobent notamment :

- Une formation continue, une certification, ou la délivrance de permis pour les inspecteurs des opérations forestières, les cubeurs et les marqueurs d'arbres;
- Une formation continue sur tous les guides ainsi qu'une formation sur le Stand and Site Guide réservée aux exploitants; et
- Une formation continue sur la gestion forestière sous la forme de séances de formation et de modules en ligne.



Sensibilisation du public à la gestion forestière

Le MRNF participe à la sensibilisation du public sur la gestion des forêts de l'Ontario, directement et dans le cadre de partenariats. Les activités de sensibilisation du public consistent principalement à :

- publier des documents pédagogiques sur le site Web du MRNF;
- participer à des expositions internationales afin de mettre en avant les produits forestiers de l'Ontario, le programme Le bois de l'Ontario, et la gestion forestière durable.

Surveillance des populations fauniques

Le Programme provincial de surveillance des populations fauniques détermine si des populations fauniques saines vivant dans les forêts existent encore et aide à mieux comprendre la manière dont la gestion forestière touche les populations fauniques. Parmi les activités de surveillance des populations fauniques, mentionnons :

- la surveillance constante des petits mammifères pour le parc Algonquin en partenariat avec l'Université de Guelph;
- la mise sur pied de protocoles d'inventaire et de surveillance d'espèces multiples pour recueillir des données sur

la faune; et

- la surveillance continue des migrations et des relevés des oiseaux dans le cadre du partenariat de collaboration Boreal Science.

Classification écologique des terres

Le Programme de classification des terres écologiques (CTE) définit un cadre provincial uniforme pour la description, l'interprétation et l'inventaire des écosystèmes. Le Programme de CTE a notamment accompli ce qui suit :

- la mise en application permanente de la CTE lors de la collecte de données sur l'inventaire forestier dans toute la province;
- la tenue permanente d'ateliers pour les utilisateurs et les spécialistes de la CTE.

La croissance et du rendement

Le Programme de la croissance et du rendement permet de mieux comprendre la croissance, la productivité et la dynamique des forêts de l'Ontario. Parmi les activités de croissance et de rendement, mentionnons :

- la mise en place de nouvelles parcelles-échantillons et le remesurage des parcelles existantes; et
- l'analyse continue de la succession forestière afin de produire de l'information pouvant servir à la planification de la gestion forestière.

Exploitation par arbres entiers et biomasse

Le projet d'exploitation par arbres entiers, lancé en 1991, se penche sur les processus des écosystèmes et les changements se produisant en réponse à différents niveaux de suppression de la biomasse. Parmi les progrès faits grâce aux études, mentionnons :

- l'achèvement de la 20^e année d'un essai examinant les nutriments, l'écologie des sous-bois, et la croissance des arbres; et
- des analyses et des travaux de recherche permanents sur diverses méthodes de suppression de la biomasse.

Centre de lutte contre les espèces envahissantes

Le MRNF s'associe au Centre de lutte contre les espèces envahissantes et contribue à la recherche sur les espèces envahissantes en Ontario ainsi qu'à leur sensibilisation. Le Centre de lutte contre les espèces envahissantes joue un rôle primordial dans le règlement des problèmes liés à la prévention, à la détection, à l'intervention et au contrôle des espèces envahissantes. Le MRNF a contribué à plusieurs projets offerts par ce Centre, parmi lesquels :

- l'élaboration et l'expérimentation de nouvelles méthodes de détection des insectes forestiers envahissants; et
- la conception d'une couche de données relatives aux systèmes d'information géographique (SIG) afin de capturer et de partager de l'information sur les espèces envahissantes.

Participation des Autochtones à la gestion forestière

Aux termes de l'approbation par le MRN de l'évaluation environnementale de portée générale sur la gestion du bois d'œuvre des terres de la Couronne en Ontario, les chefs de district doivent mener des négociations au niveau local avec les communautés autochtones. Ces négociations doivent servir à identifier et à mettre en œuvre les moyens d'obtenir une participation plus égale des populations autochtones aux avantages tirés du processus et de la mise en œuvre de la planification de la gestion forestière.

La participation d'autres parties est essentielle à la réussite de la mise en œuvre, notamment la participation des communautés autochtones, de l'industrie forestière et d'autres organismes gouvernementaux (p. ex., Affaires autochtones et du Nord Canada et Ressources naturelles Canada). Les dispositions et les ententes prennent différentes formes et tentent de répondre aux besoins, aux moyens et aux situations particuliers des

communautés autochtones.

Accès aux ressources forestières

District par district, le MRNF aide l'industrie forestière et les communautés autochtones à négocier l'accès aux ressources grâce à divers mécanismes. Par exemple, proposer des perspectives de récolte grâce à la délivrance de permis aux communautés autochtones ou à des membres des communautés.

Perspectives sylvicoles

La régénération forestière et les soins sylvicoles comprennent, entre autres choses, l'augmentation du matériel de reproduction en pépinière, la plantation, l'ensemencement, l'espacement, le nettoyage, l'éclaircissage, et la préparation des sols ou des terrains. Les chefs de district ont souhaité conclure des ententes particulières entre l'industrie forestière et les communautés autochtones dans le but d'effectuer des travaux sylvicoles sous contrat. Les ententes pourraient aussi proposer d'autres importantes activités de gestion forestière, comme le halage de bois, la construction et l'entretien des routes, et le regroupement d'information.

Emploi

En 2013-2014, le taux de participation enregistré parmi les Autochtones travaillant dans tous les aspects de la gestion forestière a varié, en grande partie en raison d'une baisse d'activité de l'industrie forestière résultant de la conjoncture. Tel que mentionné plus haut, les populations autochtones ont participé à des activités de récolte ainsi qu'à des activités sylvicoles et à d'autres activités. Des Autochtones ont également été employés dans des usines de transformation des ressources forestières (scieries). Des personnalités d'entreprises bien implantées pourraient être affiliées directement à des communautés autochtones, être dirigées par des personnes qui appartiennent à une communauté autochtone, ou être exploitées par des parties qui ne sont pas autochtones.

L'industrie forestière offre souvent des possibilités de formation, de recrutement, d'embauche, et des occasions d'affaires à des entrepreneurs indépendants.

Accès par les populations autochtones aux Ressources Forestières (2013-2014)

District	Type de tenure	Total approximatif ¹ du bois attribué (000 m ³)	Nombre de communautés autochtones concernées
Parc Algonquin	Contrat	55,2	2
Cochrane	Contrat, permis	370	
Dryden	Permis	95,1	4
Fort Frances	Contrat, permis	371,8	8
Hearst	Contrat	2,0	
Kenora	Permis	7,0	
Red Lake	Permis	22,2	2
Sault Ste. Marie	Conditionnel Engagement	19,4	
Sioux Lookout	Permis	150	2
Sudbury	Permis	271,1	3
Thunder Bay	Permis	147,7	2

District Parc Algonquin

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
278 ha	Marquage des arbres
146 ha	Soins sylvicoles

District Chapleau

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
	Construction de routes
	Contrôle des castors

District Dryden

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
5,4 M semis	Production de semis
108 ha	Éclaircissage
8,6 K\$	Entretien des routes

District Fort Frances

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
175,4 K\$	Production de semis, récolte de cônes et plantation d'arbres
65 K\$	Éclaircissage et espacement
66,2 K\$	Services de gestion forestière
918 K\$	Construction et entretien des routes
56,5 K\$	Ouvrages de franchissement d'eau et inspections
129,6 K\$	Halage de biomasse
2 K\$	Contrôle des castors

District Hearst

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
	Entretien des routes
	Plantation d'arbres
	Contrôle des castors

District Kenora

--

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
	Construction et entretien des routes
	Empilage et brûlage des rémanents
	Contrôle des castors

District Kirkland Lake

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
	Construction et entretien des routes
	Soins sylvicoles

District Nipigon

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
	Construction et entretien des routes
	Soins sylvicoles
	Inspection des ouvrages de franchissement d'eau
	Fragmentation et halage de biomasse

District North Bay

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
	Soins sylvicoles
	Marquage des arbres

District Pembroke

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
	Construction et entretien des routes
	Marquage des arbres

District Sault Ste. Marie

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
	Production de semis et récolte de cônes

District Sioux Lookout

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNE	Types d'activités
1 M\$	Construction et entretien des routes

Contrôle des castors
Récolte de cônes
Éclaircissage

District Sudbury

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNF	Types d'activités
80 K semis	Production de semis
100 ha	Soins sylvicoles

District Thunder Bay

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNF	Types d'activités
40 K semis	Plantation d'arbres

District Wawa

Valeur estimative des contrats — Industrie et MRNF	Types d'activités
	Construction et entretien des routes

Formation et perfectionnement

Les chefs de district ont contribué à la coordination des programmes afin d'aider les communautés autochtones à se préparer à une participation accrue aux activités de gestion forestière. Dans certains cas, le MRNF favorise la formation des Autochtones en fournissant un financement, des locaux ou du matériel. Il arrive que des districts proposent directement des services de formation, ou fassent preuve de leadership pour des initiatives de formation.

Les ateliers sur la planification de la gestion forestière sont la formation la plus fréquemment dispensée par le MRNF. Grâce à cette formation, il est possible de communiquer avec un plus grand nombre de communautés autochtones puisque leurs membres y prennent de plus en plus part. En outre, le MRNF et l'industrie forestière appuient un large éventail de projets de formation et de perfectionnement se rapportant aux forêts au profit des populations autochtones. Voici quelques exemples :

- Le First Nations Juvenile Spacing Training and Employment Program (programme de formation et d'emploi des Premières Nations dans le domaine de l'éclaircie hâtive) (Dryden);
- Le Forest Ecosystem Tech Program (programme de formation technique sur les écosystèmes forestiers) (Red Lake);
- Le Herbicide Alternative Program (programme alternatif aux herbicides) (Chapleau); et
- Le Programme d'emploi des jeunes des Premières Nations dans le domaine des richesses naturelles et le Programme d'intendance environnementale des jeunes brigadiers (Sioux Lookout).

Le Programme d'expérience de travail pour les jeunes Autochtones (PETJA) du MRNF et le Programme d'emploi des jeunes des Premières Nations dans le domaine des richesses naturelles ne sont que quelques exemples des programmes de formation plus vastes et complets qui sont offerts. Grâce au PETJA, les chefs de district offrent aux jeunes Autochtones un emploi d'été pendant huit semaines, et ce, jusqu'à trois étés de suite. Les placements professionnels au titre du PETJA pourraient être avec le MRNF et (ou) une communauté ou une organisation autochtone. Ils se concentrent sur les projets de gestion des ressources, la formation préparatoire à

l'emploi grâce à l'acquisition de compétences professionnelles, et la formation axée sur le perfectionnement personnel.

Le Programme d'emploi des jeunes des Premières Nations dans le domaine des richesses naturelles est un programme employant et formant des jeunes issus des communautés autochtones, en leur offrant une expérience en milieu de travail en rapport avec la gestion des forêts et des ressources. Le Collège Confederation administre ce programme et reçoit une aide du [MRNF](#), d'autres ministères et organismes gouvernementaux, et des partenaires de l'industrie.

Rôle dans la planification et la gestion

En plus des efforts déployés pour parvenir à une participation plus égale des populations autochtones aux avantages tirés des activités de gestion forestière, les districts du [MRNF](#) souhaitent qu'il existe des tribunes où les communautés autochtones auront davantage leur mot à dire dans la planification et la gestion des ressources forestières. Dans de nombreux districts, les Autochtones sont membres des Comités locaux de citoyens et représentés aux côtés de l'industrie forestière, du gouvernement et du grand public au sein des équipes de planification de la gestion forestière.

Les Plans de gestion forestière renferment des rapports détaillés contenant des renseignements généraux sur les populations autochtones ainsi que des cartes des valeurs autochtones. Ces rapports résument les particularités des richesses naturelles, l'utilisation des terres, les valeurs représentant un intérêt pour les communautés autochtones, et les préoccupations des communautés relativement à la gestion des forêts. Des districts ont apporté une aide financière à certaines communautés pour qu'elles puissent préparer ces éléments.

De plus, le [MRNF](#) étudie, crée et encourage de nouveaux modèles de gestion et de nouvelles dispositions en matière de tenure. Les populations métisses et des Premières Nations participent activement et saisissent de plus en plus de possibilités de prendre part à la gestion forestière et au secteur forestier. Par exemple, le [MRNF](#) a conclu une entente pluriannuelle avec Rainy Lake Tribal Resource Management Inc., entente grâce à laquelle cette communauté assume la responsabilité de la gestion forestière de la forêt Sapawe.

Le [MRNF](#) collabore également avec des communautés autochtones du Grand Nord afin de répondre à leurs intérêts à l'égard de la gestion forestière, notamment :

- en travaillant avec les Premières Nations de Cat Lake et de Slate Falls à la préparation d'une demande en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales relativement à la gestion forestière de la forêt Cat-Slate. Une protection en vertu de cette Loi validera les perspectives de gestion forestière identifiées dans un plan communautaire d'utilisation des sols approuvé; et
- en délivrant un permis d'aménagement forestier durable à la Whitefeather Forest Community Resource Management Authority en 2013, à la suite de l'achèvement d'un plan de gestion forestière en 2012 pour la forêt Whitefeather, le premier plan de gestion forestière dans le Grand Nord.

Participation des Populations Autochtones à la Planification et à la Gestion (2013-2014)

District	Communautés autochtones représentées au sein des CLC - Membre actif	Communautés autochtones représentées au sein des CLC - Membre non actif	Communautés autochtones représentées au sein des équipes de planification - Membre actif	Communautés autochtones représentées au sein des équipes de planification - Membre non actif	Rapports contenant des renseigne-ments généraux reçus pour une forêt donnée
Parc Algonquin	1	0	9	0	5
Dryden	1	0	8	1	13
Fort Frances	1	0	3	0	15

Red Lake	0	0	2	0	12
Sioux Lookout	1	7	2	6	5
Thunder Bay	2	6	4	3	6



Rapport annuel sur la gestion forestière – Mots de conclusion

Les forêts de l'Ontario revêtent un large éventail d'avantages environnementaux, économiques et sociaux pour la population ontarienne. Le « Rapport annuel sur la gestion forestière 2013-2014 » renferme un sommaire des activités de gestion forestière et des avantages qui s'y rattachent.

Le présent rapport fournit des renseignements importants sur les résultats de la gestion durable des forêts en Ontario et aborde les exigences juridiques énoncées dans l'Évaluation environnementale de portée générale sur la gestion forestière des terres de la Couronne en Ontario (MRN-71) du MRNF. Ce rapport a également été préparé conformément aux principes et à l'esprit de la Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne.

Nous aimerions savoir ce que vous en pensez. Si vous souhaitez nous formuler des commentaires sur ce Rapport annuel sur la gestion forestière, ou obtenir un complément d'information sur les programmes du MRNF, veuillez consulter le site Web suivant : [Foresterie](#).

Pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

Le ministre des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario

Son Honneur la lieutenant-gouverneure de l'Ontario

Le soussigné a l'honneur de vous remettre le Rapport annuel sur la gestion forestière pour l'exercice commençant le 1er avril 2013 et se terminant le 31 mars 2014.

Le ministre,
Bill Mauro
Janvier 2016

Cette page contient la version accessible du Rapport annuel sur l'aménagement forestier 2012-2013. Pour obtenir copie du rapport officiel qui a été déposé, veuillez communiquer avec Phemie Hunter à l'adresse phemie.hunter@ontario.ca.

Mis à jour: 18 août 2016
Date de publication: 18 août 2016

Notes en bas de page

- [1] ^ Somme versée au Fonds de réserve forestier
- [2] ^ Somme versée au Trésor (recettes générales)